



DECLARATION UNSA EDUCATION CTSD 07 NOVEMBRE 2013

Ce CTSD « bilan de rentrée » nous semble bien tardif pour autant :

L'UNSA Éducation se félicite de la création de postes tant dans le premier que pour le second degré qui témoigne de la priorité accordée à l'éducation.

Nous demandons que soient réexaminées les situations des écoles dont le nombre d'élèves excède 30 par classe.

Nous souhaitons un bilan concernant les propositions de fusions d'école.

L'UNSA Éducation rappelle cependant la volonté :

- de reconstruire une véritable formation des enseignants pour qu'ils soient effectivement préparés à leur métier dans toutes ses dimensions ;
- d'inscrire ces recrutements nouveaux dans une démarche ambitieuse et volontaire et d'instaurer un véritable dialogue social dans la confiance.

Toutefois, le SE UNSA rappelle l'alerte sociale concernant la direction d'école tout en saluant l'embauche pour l'aide aux écoles. Une réflexion sur le métier de directeur est une priorité.

Quant à l'accompagnement des élèves handicapés, même si nous accueillons favorablement l'effort fait dans ce domaine, **les moyens seront-ils suffisants dans le second degré pour les AVS ?**

Dans l'immédiat, le SE-Unsa réaffirme ses exigences concernant la filière STI : aucune modification des affectations et d'ancienneté des collègues

- le choix des collègues doit être respecté. En cas de désaccord entre un collègue et l'IPR, les instances paritaires devront être saisies.
- le choix de spécialité doit être révisable, donc l'arrêté ministériel doit être repoussé
- tous les collègues qui le souhaitent doivent pouvoir rencontrer un interlocuteur pour étudier leur situation personnelle et bénéficier de formation complémentaire si besoin.

L'École de la République doit désormais garantir à tous les jeunes un socle commun de compétences et de connaissances renforcé et renouvelé pour assurer la réussite de tous les élèves.